

« Faut-il faire la guerre aux “lieux communs” ? »
par Pierre Verdrager

Marianne Blidon, dans un article récemment publié dans echogeo.revues.org¹, ainsi que dans d'autres publications², propose de bouleverser les représentations qui associent homosexualité et grande ville. Les recherches de Magnus Hirschfeld, de Didier Éribon ainsi que mes propres travaux³ sont ainsi mis en cause : ceux-ci associeraient de manière indue ou exagérée une homosexualité sereine avec une vie urbaine. Pour l'auteure, l'opposition entre petite ville et grande ville, sous ce rapport, n'est pas pertinente. Selon elle, l'opposition pertinente réside entre la « commune de résidence », d'une part, et tous les autres lieux, d'autre part. En effet, cette opposition serait à même de rendre convenablement compte des comportements « visibles » et « invisibles » puisqu'on serait d'autant plus visible qu'on serait loin de chez soi ou de son travail.

Bien sûr, on ne peut que se réjouir d'un programme qui vise à balayer les idées reçues. Je suis le premier à être d'accord pour changer d'idée, si c'est pour de bonnes raisons. Or, la démonstration de Marianne Blidon inspire un certain scepticisme, comme on va s'en rendre compte.

La thèse de l'auteure prend appui sur un « sondage » réalisé sur le site tetu.com. C'est là que réside une partie du problème, ce dont l'auteure est consciente. En effet, on est bien obligé de mettre des guillemets autour du terme « sondage » car utiliser ce mot lorsqu'on fait référence à une enquête auto-administrée en ligne relève moins de la science que du... commerce et ceux qui défendent ce type d'enquête sont avant tout ceux qui les vendent⁴. À cet égard, on peut citer les propos de Daniel Bô, P.-D.G. de l'entreprise QualiQuanti : « Il est important de clarifier cette notion d'échantillon représentatif. Le plus souvent, les commanditaires d'études cherchent à constituer des échantillons représentatifs de leurs consommateurs potentiels. Ils ont besoin que leurs différents segments de consommateurs soient couverts. Or, il est très rare que certains segments de public visés ne soient représentés que chez les non-internautes. Ils n'ont en revanche pas besoin que soit reflétée la population en général selon les critères du recensement INSEE. Par conséquent, même si la population interrogeable par Internet est en général plus jeune, plus active, que celle définie lors du recensement de l'INSEE, cela ne constitue pas du tout un obstacle pour toucher et interroger les individus recherchés par les entreprises, et proposer des échantillons pertinents⁵. » De tels propos laissent évidemment dubitatifs tout simplement parce qu'ils ressortissent moins à des considérations méthodologiques qu'au boniment visant à « faire du chiffre », au double sens

¹ Cet article est tiré de sa thèse de Doctorat (non mentionnée en bibliographie) s'intitulant *Distance et rencontre. Éléments pour une géographie des homosexualités*, 2 vol., Université Paris VII, décembre 2007. Voir le chapitre 8 qui porte le même titre que l'article : « La Casuistique du baiser », p. 285-315, vol. 1.

² Pour une exposition des mêmes résultats, sur la base du même « sondage », cf. Marianne Blidon, « Un espace pas si public ? Quand les gays se tiennent par la main », cafe-geo.net, 26 avril [année non mentionnée], http://cafe-geo.net/article.php3?id_article=1309&var_recherche=blidon.

³ Pierre Verdrager, *L'Homosexualité dans tous ses états*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2007.

⁴ S'il n'existe pas de définition légale du sondage, la commission des sondages est, à cet égard, très claire : « La commission a été saisie du problème des simulations de vote opérées, notamment par certains journaux gratuits, sur des panels d'internautes. Les enquêtes de ce type qui ne sont pas menées auprès d'échantillons représentatifs de la population ne constituent pas des sondages entrant dans le champ de la loi du 19 juillet 1977. Il est donc impératif que ces enquêtes soient accompagnées de précautions de présentation faisant clairement apparaître qu'il ne s'agit pas de sondages au sens de la loi de 1977 et, par voie de conséquence, appelant l'attention des lecteurs sur la prudence avec laquelle il convient d'en interpréter les résultats. » Cf. www.commission-des-sondages.fr. Le manque de fiabilité de ces études est tel qu'on n'a pas jugé utile de les interdire lors des consultations électorales.

⁵ Voir l'argumentaire commercial très bien rôdé de la société QualiQuanti : www.qualiquanti.com/pdfs/faqdbo.pdf.

de produire des données et de gagner de l'argent. Les journaux sont particulièrement friands de ce type d'enquêtes dans la mesure où elles permettent de produire, à moindre frais, des résultats chiffrés dont la fiabilité est extrêmement douteuse, ce qui ne gêne pas outre mesure puisque ceux-ci sont oubliés dès que publiés. Ainsi, l'institut d'études Opinionway, spécialiste des enquêtes auto-administrées en ligne, fait l'objet de critiques récurrentes concernant la fiabilité de ses données.

On peut comprendre que la sous-estimation des biais fasse partie des argumentaires de vendeurs de sondages, mais pas de la part de scientifiques qui n'ont, en principe, rien à vendre⁶. S'il est parfois difficile de prendre au sérieux les sondages classiques, c'est-à-dire, avant tout, des sondages où les sondés ne se sélectionnent pas eux-mêmes, cela est encore plus vrai pour ces « sondages » où les répondants s'auto-sélectionnent comme répondants. Ces enquêtes sont ouvertes à toutes les manipulations. Par exemple, rien n'interdit à un internaute de répondre plusieurs fois (le blocage des adresses IP ne suffit pas à les éviter⁷) pour le simple plaisir de peser dans la balance : je connais personnellement des gens qui aiment faire cela. Il est aussi des répondants qui aiment fausser les résultats de ce genre d'enquête en répondant n'importe quoi. Il est à cet égard particulièrement frappant de constater que sur 407 personnes ayant accepté le principe d'être recontactées, seules 69 ont finalement répondu au questionnaire⁸. En outre, rien ne permet de penser que la structure du public de *Têtu* reflète convenablement la population homosexuelle dans sa globalité. Marianne Blidon ne sous-estime d'ailleurs pas ce biais puisqu'elle remarque que 72 % des personnes de l'échantillon sont diplômées de l'enseignement supérieur alors que c'est le cas de seulement 21,5 % des Français. La distorsion est donc considérable. Marianne Blidon ne dit pas, en outre, que le canal Internet introduit un biais supplémentaire puisque la population connectée n'est en rien isomorphe au reste de la population, tout particulièrement en France où le taux de pénétration d'Internet est très loin d'avoir atteint celui, par exemple, de la télévision, qui, lui, frôle les 100 %⁹. Par ailleurs, il va de soi que *Têtu* et son site s'adressent principalement aux gays. Certes, officiellement, le journal s'adresse aux gays et aux lesbiennes. Pour autant, dans les faits, il s'agit essentiellement d'un journal masculin, comme l'auteure le reconnaît volontiers : la part de pagination du journal spécifiquement consacrée aux lesbiennes (« Têtue ») est d'environ 1,5 %. En toute logique, 13 % des répondants seulement sont des répondantes. Non seulement ces répondantes sont très peu nombreuses mais, en outre, tout laisse penser qu'elles sont d'un type *particulier* puisqu'elles sont des répondantes dans un journal qui s'adresse, sinon en principe, du moins de fait, principalement aux gays. Ce n'est pas seulement la *faiblesse* de l'effectif des femmes qui pose problème, mais aussi sa *structure* puisque celui-ci sur-sélectionne, au moins potentiellement, un profil très particulier de lesbienne.

En bref, la possibilité de répondre à un « sondage » *Têtu* sur Internet sur-sélectionne donc très fortement les répondants : socialement, en surreprésentant les catégories supérieures, culturellement, en surreprésentant les diplômés et sexuellement, en surreprésentant les hommes à identité affirmée, sans parler de l'âge¹⁰. Cet empilement de biais rend les résultats évidemment très *fragiles* et aurait dû, à mon sens, inviter à la prudence. Celle-ci n'est pas de mise : « Malgré une surreprésentation des répondants les plus jeunes et les plus diplômés¹¹, l'échantillon répond à son objectif principal qui est de rassembler une grande diversité de

⁶ Cf. *Distance et contrôle*, vol. 1, *op. cit.*, p. 147 : « Des biais de sélection limités ».

⁷ Cf. *ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁹ Cela est mentionné et minoré *in ibid.*, p. 148.

¹⁰ Cf. *ibid.*, p. 153.

¹¹ J'ajouterais : des répondants les plus militants, les plus urbains, des répondants qui sont des hommes, des répondants qui aiment le journal *Têtu* et son site Internet.

trajectoires, de pratiques et de parcours individuels qui constituent une base de donnée unique sur le rapport des gays et des lesbiennes à la ville et à l'espace géographique en général¹². »

Mais ce n'est pas tout. Un chiffre n'a des choses à dire que lorsqu'on peut lui faire confiance, c'est-à-dire quand il a été convenablement construit. Or, ici, cela n'est pas tout à fait le cas. Marianne Blidon fait confiance à la taille de l'effectif pour assurer la « robustesse des résultats ». Mais la taille d'un effectif hyper-biaisé ne fait qu'amplifier non pas la fiabilité du résultat mais, tout à l'opposé, son *artefactualité*. L'auteure prétend ensuite pallier ces inconvénients en enrichissant le « sondage » par des entretiens et des questionnaires. Sur ces entretiens, et leur mode de recrutement, nous ne saurons rien. Sur les questionnaires, l'auteure nous indique qu'ils ont été envoyés par des répondants au « sondage » qui ont accepté d'être recontactés. Il ne s'agit donc pas, pour l'auteure, d'enrichir sa représentation, en recrutant différemment. Il s'agit de faire parler une *deuxième fois* l'échantillon biaisé du « sondage » : il y a là une certaine circularité. Comme si cela ne suffisait pas, Marianne Blidon a ajouté d'autres biais en sollicitant des réseaux militants et féministes¹³.

On pourrait ajouter qu'on ne comprend pas que ne figurent pas dans les caractéristiques sociodémographiques (tableau 1) les *lieux de résidence* alors même que, dans l'enquête, celui-ci est censé jouer un rôle de premier plan. Vérification faite, l'échantillon est fortement biaisé. À titre d'exemple, 6 % des répondants vivent dans une commune rurale alors que 25 % des Français y vivent ; 24 % des répondants relèvent de l'unité urbaine de Paris, alors que seuls 17 % des Français y résident¹⁴.

Mais venons-en à présent au cœur de la démonstration : l'auteure considère comme pertinente la frontière entre la commune de résidence et tout le reste de l'espace et c'est à partir d'elle qu'elle envisage une remise en cause de ce qu'elle appelle des « lieux communs » selon lesquels il y aurait un lien fréquent entre une homosexualité mieux assumée et un lieu de résidence urbain de grande taille, constat dressé depuis fort longtemps par d'innombrables publications. Lorsque Marianne Blidon pose la question de savoir où il est facile de vivre son homosexualité, 96 % répondent à Paris et seuls 18 % dans un village (réponses multiples possibles). Comme ces chiffres ne cadrent pas du tout avec son hypothèse de départ, Marianne Blidon les relègue en note et affirme : « À mesure que la taille de la commune décroît, sa *perception* comme étant un espace propice pour vivre son homosexualité décroît aussi¹⁵. » Conformément à l'épistémologie critique de l'auteure, s'il s'agit d'une « représentation », c'est donc que nous sommes en présence d'une illusion qu'il convient de détruire. De même, lorsqu'elle constate que le différentiel entre les pratiques visibles et invisibles varie selon la taille de la ville (tableau 4), attestant malencontreusement la validité du modèle de l'affinité entre homosexualité et urbanité, l'auteure propose l'hypothèse suivante : « Cet écart dans les pratiques est plus marqué dans les espaces réputés plus intolérants comme les communes rurales, les villes de moins de 10 000 habitants ou les communes de banlieue parisienne. On peut donc faire l'hypothèse que les gays et les lesbiennes ont intériorisé les représentations dominantes concernant l'image la plus tolérante des métropoles ce qui conduit relativement à une plus grande liberté dans les pratiques de la part de ceux qui ne vivent pas dans ces métropoles lorsqu'ils s'y rendent¹⁶. » Faut-il, d'une manière analogue, affirmer que la plupart des gens sont « en fait » gauchers et que, s'ils sont droitiers, c'est parce qu'ils ont intériorisé les « représentations dominantes » concernant la bonne manière d'écrire ? Dans le cas qui nous concerne, il serait évidemment beaucoup moins spéculatif de considérer que les gays et lesbiennes ont ce type de jugement non parce qu'ils

¹² *Distance et contrôle*, vol. 1, *op. cit.*, p. 156.

¹³ Cf. *ibid.*, p. 149.

¹⁴ Cf. *Distance et contrôle*, vol. 2, *op. cit.*, p. 21.

¹⁵ C'est moi qui souligne.

¹⁶ Marianne Blidon, « Un espace pas si public ? Quand les gays se tiennent par la main », *art. cit.*

seraient manipulés par je ne sais quelle « représentation dominante », mais tout simplement parce qu'ils ont, peu ou prou, une expérience et un vécu de l'espace, tant urbain que rural, qui les conduit à cette conclusion. 78 % des répondants ayant vécu dans une commune rurale n'inventent quand même pas qu'il est pour eux difficile de vivre l'homosexualité à la campagne¹⁷. Pour ce qui me concerne, j'ai rendu compte de propos qui évoquaient ces difficultés. Il faut faire preuve d'une certaine témérité épistémologique pour considérer que les gens qui évoquent leur expérience rurale *ne savent pas de quoi ils parlent*. Dénigrer ces prises de position au nom de la dénonciation des « préjugés » est une insulte faite à l'objet. La première chose à faire quand on se réclame, comme Marianne Blidon, de la critique *Queer*, c'est, me semble-t-il, de ne pas mépriser les acteurs, leurs pensées et leurs propos en les balayant d'un revers de la main en affirmant que ceux-ci ne sont que de « représentations » ou des « préjugés ». Les chercheurs ont pour vocation de décrire les choses, pas de prescrire ce qui devrait être, activité bien entendu légitime, mais qui relève moins de la recherche proprement dite que de la politique : les deux activités sont nobles, mais différentes. Ma manière de voir est, à la fois, plus économique – pas besoin de faire appel à la cheville analytique des « représentations dominantes » –, moins misérabiliste – elle ne requiert pas des acteurs mus par des illusions et pataugeant dans les « lieux communs » –, et plus réaliste. Le seul inconvénient de cette théorie est, peut-être, qu'elle met quelque peu en péril l'hypothèse de notre auteure. Mais tout observateur n'est-il pas contraint de réviser une hypothèse qui semble contredite par une épreuve empirique ? On est en tout cas fondé à se demander ce que peut bien signifier la remarque de l'auteure, selon laquelle « une observation fine de l'*hexis* corporel (*sic*) dans le quartier commercial du Marais tend à mettre en évidence la part importante de couples résidant dans la banlieue parisienne, en province ou à l'étranger, alors même que moins de la moitié des répondants résidant dans le quartier tiennent leur partenaire par la main ». En dehors de montrer que notre observatrice n'a clairement pas son pareil pour détecter à l'œil nu le gay provincial, la lesbienne parisienne, etc., on est fondé à s'interroger sur la valeur heuristique de ce type de contribution.

Reste que pour se faire une idée juste des « résultats » de l'auteure, le lecteur de l'article doit pouvoir disposer des *questions* du « sondage » qui ont été posées aux répondants. Ces questions étant évidemment cruciales, on ne comprend pas que l'auteure ne les fournisse pas et, pire, n'indique pas leur référence, alors qu'elles sont accessibles d'un clic sur Internet¹⁸. Car les questions que pose Marianne Blidon sont parfois étranges. Si l'auteure cite beaucoup Bourdieu, celle-ci oublie de mentionner ses travaux sur l'« imposition de problématique », à savoir le fait de poser une question que les gens ne se posent pas¹⁹. On peut douter de la pertinence d'un questionnement spatial sur la facilité de vivre selon son homosexualité qui comprend pas moins de dix catégories différentes de réponses possibles (question 10). Si, en tant qu'acteur, j'avais répondu à un tel « sondage », franchement, j'aurais été extrêmement embarrassé car la structure de mon opinion relativement à cette question ne possède certainement pas dix niveaux pertinents. J'aurais sans doute répondu *n'importe quoi* : on a quand même souvent mieux à faire dans la vie que de répondre aux questions abstruses d'un « sondage ». La géographe fait à l'espace physique ce que les sondeurs font parfois à l'espace politique : ils posent des questions aux gens dans des termes qu'on se pose peut-être à Sciences Po, mais que eux ne se posent pas, créant des artefacts de toutes pièces. J'avoue ne pas savoir ce que j'aurais répondu à la question : « D'après vous, il est facile de vivre son homosexualité... dans une île ? » (question 10). Lorsqu'on s'approche de plus près des données de l'auteure, on s'aperçoit que le codage de son étude pose problème. Ainsi, certains

¹⁷ Cf. *Distance et contrôle*, vol. 1, *op. cit.*, p. 163.

¹⁸ Cf. *Distance et contrôle*, vol. 2, *op. cit.*, p. 2-3. En ligne : www.tetu.com/rubrique/mag/mag_sondage_geo.php.

¹⁹ Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Paris, Minituit, 1984, p. 222-235 (1^{re} éd. 1980).

termes sont équivoques : le verbe « s’embrasser » prête à confusion puisque certains auront en tête en répondant, bien sûr, un baiser sur la bouche, mais d’autres, cela n’est pas à exclure, feront plutôt référence à un baiser sur la joue, ce qui, bien évidemment, n’est pas la même chose. Le questionnaire crée donc une incertitude en agrégeant potentiellement des réponses correspondant à des pratiques radicalement hétérogènes. Le codage spatial pose, lui aussi, problème. En effet, des pratiques très différentes, voire opposées, peuvent coexister dans l’unité géographique retenue comme pertinente, à savoir la « commune de résidence ». Or, c’est là-dessus que repose toute la démonstration puisque, selon l’auteure, la visibilité est sans rapport avec la taille de la ville. Dans un autre article portant sur le même thème, la géographe écrit : « Sur 3 587 répondants au sondage (Blidon/tetu.com, 2007), seulement 41 % des répondants le font [*tenir la main*] dans leur commune de résidence et cela quelque (*sic*) soit la commune de résidence²⁰. En effet, contrairement à un lieu commun qui voudrait que l’on soit plus libre dans le Marais parisien que dans le Marais poitevin²¹, ce n’est pas tant la taille de la ville qui détermine cette liberté que l’éloignement du réseau d’interconnaissance (voisinage, lieu de travail). En effet, 42 % des répondants parisiens déclarent tenir leur partenaire par la main dans leur commune de résidence, contre 39 %²² en banlieue parisienne, 41 % dans les communes rurales, 42 % dans les villes de 10 000 à 50 000 habitants et 39 % dans les villes de 200 000 à 2 millions d’habitants. Les écarts entre taille de ville sont donc faiblement marqués²³. » Le « donc » laisse ici à désirer car l’auteure a pris soin d’effacer les chiffres qui ne cadrent pas avec cette homogénéité : 27 % dans les villes de moins de 10 000 habitants et 32 % dans les villes de 50 000 à 100 000 habitants. Une fois qu’on a supprimé les chiffres qui font écart, effectivement, les écarts deviennent... faiblement marqués²⁴. Par ailleurs, lorsqu’on regarde les chiffres concernant le baiser, on se rend compte que la taille de la ville où l’on s’embrasse le moins est la plus petite (moins de 10 000 habitants : 18 %) et la taille de la ville où l’on s’embrasse le plus est la plus grande (Paris : 38 %), soit un écart, considérable, de 20 points. Ces chiffres corroborent bel et bien le « sens commun » et devraient, me semble-t-il, inviter à plus de précautions. Ceci d’autant plus qu’il n’est pas du tout certain que la question 14 ait été comprise comme se référant à une « autre commune ». Le questionnaire oppose simplement « là où vous vivez » (question 13) et « ailleurs » (question 14). Il n’y a aucune raison de penser que les répondants faisaient nécessairement référence à une division *communale* pour délimiter cet « ailleurs » car la commune n’est évoquée que dans la question 11. L’unité « commune de résidence », en outre, n’équivaut pas forcément à un « espace d’interconnaissance » car la « commune de résidence » n’est pas un ensemble homogène, entièrement traversé par l’interconnaissance, contrairement à ce qu’assure l’auteure. Comme il y est fait allusion dans les entretiens, s’embrasser dans sa commune de

²⁰ Cela n’est pas cohérent avec les résultats présentés dans le tableau 4 de l’article « La casuistique ». Il est indiqué dans le tableau 4 que seuls 2 642 répondants ont été pris en considération puisque 528 tranches urbaines n’ont pu être identifiées.

²¹ On peut trouver surprenant que Marianne Blidon reprenne ici un jeu de mot lepéniste pour étayer sa démonstration : « Dans le Marais de Paris, on peut chasser le chapon à toute heure du jour et de la nuit, sans qu’il n’y ait ni heure ni jour d’ouverture ou de fermeture de la chasse. Dans le Marais poitevin, en revanche, la chasse au gibier n’est plus autorisée que quelques semaines pendant l’année. C’est un peu curieux, non ? » Cf. le site de SOS Homophobie : www.sos-homophobie.org/index.php?menu=1&menu_option=12&sel_an=2007&news=70.

²² Dans « La casuistique », c’est 35 %, et non 39 %, qui est indiqué ; *idem* dans *Distance et contrôle*, vol. 1, *op. cit.*, p. 299. Quel est le bon chiffre ? D’autres bizarreries étonnent. Par exemple, le total des pourcentages selon le niveau de diplôme n’est pas égal à 100. De même, la catégorie « sans diplôme » est absente : en France, 8 511 666 personnes n’ont aucun diplôme (Source : recensement INSEE, 1999). Les personnes sans diplôme ont dû se retrouver bien perplexes devant le questionnaire de Marianne Blidon puisque celui-ci les oubliait complètement à cause, on est en droit de le supposer, d’une sorte de biais scolaire qui interdit de penser qu’on puisse être sans diplôme.

²³ Marianne Blidon, « Un espace pas si public ? Quand les gays se tiennent par la main », art. cit.

²⁴ Ils sont toutefois mentionnés dans « La casuistique ».

résidence en pleine rue, en plein jour, n'est *pas du tout la même chose* que s'embrasser dans sa commune de résidence, la nuit et/ou dans un lieu gay ou lesbien. Si bien que le gay placardisé qui n'embrasse son partenaire que dans la boîte gay de sa ville est codé de la même façon que celui qui embrasse en plein jour et en pleine rue. Les deux acteurs sont considérés comme ayant des pratiques visibles *alors que ce n'est pas le cas*, l'un étant visible, l'autre pas. Or, le codage *met en équivalence* des pratiques dont la signification est radicalement *opposée*. Cela est de nature à fragiliser fortement les conclusions de l'analyse qui, pour tenir la route, doivent s'adosser à des oppositions *pertinentes*, à savoir des oppositions où s'opposent des choses vraiment opposées.

Mais tout ceci n'est rien en comparaison de l'énorme *artefact agrégatif* créé par le « sondage » de Marianne Blidon qui correspond aux questions n° 13 et 15 et sur lesquelles repose, en définitive, l'argument principal de l'auteure. Lorsqu'on lit le tableau 4, on voit que les habitants des communes rurales se « tiennent la main » autant que les Parisiens, soit respectivement 41 % et 42 % de l'effectif. Ces chiffres sont, effectivement, très contre-intuitifs et laissent penser, de prime abord, que l'auteure a fait là une découverte étonnante. Ils requièrent donc, pour en avoir le cœur net, qu'on examine de très près la question qui les a rendus possibles. Question 13 : « Là où vous vivez, vous est-il arrivé de » ; question 14 : « Ailleurs, vous est-il arrivé de²⁵. » Ces questions sont évidemment *totalemtent biaisées* car elles ont pour caractéristique de récolter des résultats très nettement surévalués dans la mesure où un hapax suffit pour engendrer une réponse « oui ». Ce questionnement n'est pas sans rappeler celui du rapport Kinsey qui avait tant défrayé la chronique. En effet, chez Kinsey, un simple orgasme produit entre personnes de même sexe suffisait à « faire » un homosexuel, basculant, d'une manière évidemment bien trop hardie, de l'activité sexuelle, fût-elle réduite à un hapax, à l'identité : un ou une homosexuel/le. Le chiffre obtenu s'élevait à 37 %, ce qui fit évidemment grand bruit, même si la ficelle était un peu grosse²⁶. Or, Marianne Blidon tire sur ce même genre de ficelle pour obtenir des chiffres renversants capables d'en finir avec les « lieux communs ». Un simple baiser sur la joue furtif en pleine nuit une fois dans sa vie sera codé par le « sondage » de la même façon qu'une habitude d'embrasser en plein jour au beau milieu du centre-ville : clairement, ces expériences n'ont strictement rien à voir. C'est pourquoi ces chiffres n'ont aucun sens, ils agglomèrent des réalités bien trop hétérogènes, voire absolument contraires. Il aurait été bien évidemment beaucoup plus pertinent de poser la question sur une habitude (« Dans la ville où vous vivez, avez-vous l'habitude de »), et ceci en étant beaucoup plus précis sur la pratique (« embrasser sur la bouche publiquement votre partenaire »). Mais je doute qu'un tel questionnement eût produit les résultats escomptés par la géographe. C'est parce que le codage du questionnaire est bien trop grossier, au sens technique de ce qui assemble ce qui doit être séparé, qu'il ne permet pas, à mon sens, de conclure d'une façon aussi tranchée que le fait Marianne Blidon, et certainement pas de réfuter définitivement le sentiment de rien moins que 96 % des répondants qui considèrent que, à Paris, il est facile de vivre son homosexualité. Disqualifier les constats des chercheurs au nom d'une dénonciation des « lieux communs », soit, c'est de bonne guerre entre « chers collègues », mais faire subir le même sort aux acteurs, c'est faire preuve d'une violence à laquelle je ne veux pas me rendre. Cette manière de faire relève, bien davantage, du « lieu commun » scientifique, ce qui me permet de retourner aimablement le compliment à Marianne Blidon. L'hypothèse de l'homologie entre la visibilité et la distance au domicile me paraît compatible avec l'hypothèse qui voit une affinité entre homosexualité et urbanité, ce qui ne signifie évidemment pas qu'il soit *impossible* d'être gay ou lesbienne ailleurs que dans une grande ville : qui a jamais prétendu pareille absurdité ? Pas moi, en tout cas, quand j'écris que la « "montée à Paris" représente *parfois* la seule solution pour tous ceux qui se découvrent

²⁵ C'est moi qui souligne.

²⁶ Cf. Pierre Verdrager, *L'Homosexualité dans tous ses états*, op. cit., p. 36.

homosexuels et veulent en découdre avec cet état de fait²⁷ ». Le fait que la « fuite vers la ville » ne soit évidemment pas l'unique solution biographique ne signifie pas non plus que ce fait n'existe pas ni que les flux migratoires des homosexuels se distribuent absolument au hasard. Car ce que permet la grande ville est ce qu'autorise aussi la distance au domicile ou au lieu de travail, à savoir, au moins potentiellement²⁸, l'accès à l'anonymat qui, pour une part, baisse les coûts d'accès aux pratiques visibles. Rendre ces hypothèses compatibles permet de faire l'économie d'une théorie méprisante qui place au cœur de son dispositif le recours aux illusions (ou les bonnes vieilles « représentations dominantes ») dans lesquelles seraient empêtrés les acteurs, à la différence de Marianne Blidon qui, elle, serait la seule à disposer d'un accès privilégié, et non représentationnel, au « réel ». N'en déplaise à notre auteure, il y a bien des espaces plus homophobes que d'autres, des espaces où l'on peut se tenir par la main ou s'embrasser sans craindre pour sa peau, et des espaces où de telles pratiques vous envoient à la potence. Le fait que le risque n'est nulle part aboli ne signifie pas qu'il n'existe pas des risques différents. Ce n'est pas faire preuve d'ethnocentrisme (gay, blanc, de classe moyenne, etc.) ou d'urbanocentrisme²⁹ que de le dire : c'est tout simplement constater des faits, même si cela doit passer par un renoncement à une guerre aux « lieux communs ». Le mérite principal de l'enquête de Marianne Blidon, car elle en a un, tient donc en ce qu'elle fournit une illustration tout à fait exemplaire, voire un cas d'école, du fait qu'il est toujours possible de faire dire absolument n'importe quoi à n'importe quel chiffre dès lors que la question qui le produit est posée n'importe comment.

Pierre Verdrager
23, rue Pierre et Marie Curie
93 170 Bagnolet
Tél. 01 43 60 61 58/06 28 08 75 53
Site web : <http://verdrager.free.fr>

²⁷ *Ibid.*, p. 227. C'est moi qui souligne.

²⁸ On peut en effet être loin de son domicile, loin de tout univers d'interconnaissance, et rester invisible du fait des risques : l'évitement des zones d'interconnaissance n'entraîne pas nécessairement des pratiques de visibilité.

²⁹ Je tente de lutter contre l'urbanocentrisme dans un ouvrage en préparation.